



PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

L'EXPLORATION POUR LE LITHIUM AU CANADA | MAI 2023

TSX.V: VLI

OTCQB: ABEPF

FSE: 1AJ2

DÉCLARATION PROSPECTIVE

Mise en garde concernant les informations prospectives :

Cette présentation contient certaines " déclarations prospectives " en vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, des énoncés concernant : les estimations historiques, les estimations de la teneur de coupure et d'autres facteurs sous-jacents aux estimations historiques, la possibilité d'étendre les estimations historiques à d'autres parties des propriétés de Vision Lithium Inc. (la " société "), les plans de la société en matière de forage et d'exploration supplémentaires, la capacité de la société à obtenir toutes les approbations requises, les activités et les opérations de la société à l'avenir, et les perspectives à long terme du marché du lithium. Les déclarations prospectives sont nécessairement basées sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que considérées comme raisonnables, sont soumises à des risques connus et inconnus, à des incertitudes et à d'autres facteurs qui peuvent faire en sorte que les résultats réels et les événements futurs diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus par ces déclarations prospectives. Ces risques et autres facteurs comprennent, sans s'y limiter : les estimations historiques des ressources minérales peuvent ne jamais devenir des réserves minérales et ne pas avoir démontré leur viabilité économique ; les hypothèses formulées pour calculer les estimations historiques peuvent s'avérer inexactes ; des forages et des explorations supplémentaires peuvent conduire à la détermination qu'il n'y a pas de plan minier potentiellement viable pour l'une des propriétés de la société ; les incertitudes commerciales, économiques, concurrentielles, politiques et sociales générales ; le retard ou le défaut d'obtention des approbations du conseil d'administration, des actionnaires ou des organismes de réglementation ; et la capacité de la société à exécuter et à atteindre ses objectifs commerciaux. Rien ne garantit que les déclarations prospectives se révéleront exactes, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer sensiblement de ceux prévus dans ces déclarations. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas accorder une confiance excessive aux déclarations prospectives. La société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf si la loi l'exige.

DONNÉES SUR LES PERSONNES QUALIFIÉES ET LES TIERS

Les informations scientifiques et techniques contenues dans cette présentation ont été revues et approuvées par Yves Rougerie, géologue, président et chef de la direction de la société (la " personne qualifiée "). M. Rougerie est une " personne qualifiée " au sens du Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (le " Règlement 43-101").

Certaines informations contenues dans cette présentation concernant la présence de gisements minéraux, les teneurs et la taille de ces gisements sont basées sur des informations qui ont été obtenues à partir d'informations disponibles publiquement et de rapports de l'industrie, qui constituent des estimations historiques. Ces rapports indiquent généralement que les informations qu'ils contiennent ont été obtenues de sources jugées fiables, mais l'exactitude ou l'exhaustivité de ces informations n'est pas garantie. Bien que la société considère que les estimations historiques sont pertinentes pour les investisseurs, car elles peuvent indiquer la présence d'une minéralisation, la personne qualifiée n'a pas effectué un travail suffisant pour que la société puisse classer les estimations historiques en tant que " ressources minérales " ou " réserves minérales " actuelles (telles que définies dans le Règlement 43-101). Les estimations historiques contenues dans cette présentation ont été calculées avant la mise en œuvre du Règlement 43-101 et la société ne traite pas les estimations historiques comme des " ressources minérales " ou des " réserves minérales " actuelles. Les quantités et les teneurs potentielles des cibles d'exploration divulguées dans cette présentation sont de nature conceptuelle. L'exploration n'a pas été suffisante pour définir une ressource minérale et il n'est pas certain que la poursuite de l'exploration permette de délimiter la cible en tant que ressource minérale. La société n'a pas vérifié de manière indépendante et ne peut garantir l'exactitude ou l'exhaustivité des estimations historiques et autres données de tiers contenues dans cette présentation et les investisseurs doivent faire preuve de prudence en se fiant à ces informations.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LA DIRECTION

**YVES J. ROUGERIE,
B.SC., GÉO.
Président et chef de la
direction**

(Val-d'Or, Québec) Yves Rougerie, géo, possède un B.Sc.Sp en Sciences de la Terre de l'Université du Québec et apporte 35 années d'expérience dans le domaine de l'exploration minière et le développement des affaires. Monsieur Rougerie a acquis au fil des années une vaste expérience dans les techniques d'exploration et de gestion de projets de gisements aurifères, uranifères et de sulfures massifs. Il a, entre autres, participé à toutes les phases d'exploration et de développement du gisement polymétallique Louvicourt à Val d'Or et à la découverte du gîte d'uranium "L" dans les Monts Otish au Québec, parmi d'autres. Il a aussi été co-fondateur de Scorpio Mining Corporation.

**VICTOR CANTORE
Président exécutif du conseil
d'administration**

(Montréal, Québec) M. Victor Cantore est actuellement le Président et CEO de Exploration AMEX inc. Il a été élu administrateur de ABE et nommé Président du Conseil lors de l'Assemblée annuelle et spéciale de la Société tenue le 22 décembre, 2016. M. Cantore a débuté sa carrière dans l'industrie financière en 1992 en tant que conseiller pour Tasse & Associates. En 1993, il est passé chez RBC Dominion Securities, une des plus grandes firmes de courtage au Canada. Depuis 1999, M. Cantore a travaillé autant avec des sociétés publiques que privées dans l'organisation et le montage de financements, surtout dans les secteurs des ressources et de la haute technologie. Il a été administrateur de plusieurs sociétés publiques et privées, y compris Exploration Amex inc.

**NANCY LACOURSIÈRE
BAA
Chef des finances**

(Val-d'Or, Québec) Mme Lacoursière détient un BAC en sciences comptables de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. Elle possède plus de 17 ans d'expérience en comptabilité dont 8 ans dans l'industrie minière. Nancy est actuellement la Chef des Finances de Ressources Cartier et occupe le même poste pour Vision Lithium depuis 2021.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LA DIRECTION

ROBERT C. BRYCE **ING., MBA** **Administrateur**

Val-d'Or, Québec) Robert C. Bryce, P.Eng., MBA est diplômé de l'Université de Toronto (B.Sc. génie minier 1960) et de l'Université Western (MBA 1964) et possède plus de 50 ans d'expérience pratique et exécutive dans le domaine minier à tous les niveaux. De 1975 à 1990, il a dirigé le projet Selbaie, d'un projet d'exploration avancée à une mine en production de 7 500 t/j, en passant par une étude de faisabilité. La mine Selbaie a été le plus grand producteur de métaux de base du Québec pendant un quart de siècle. De 1990 à 1994, M. Bryce a été vice-président de l'exploitation minière pour Les Ressources Aur, où il a dirigé le développement et le démarrage de la mine Louvicourt Cu-Zn-Ag-Au de 4 000 t/j, près de Val-d'Or, au Québec, pour un montant de 280 millions de dollars. M. Bryce a fondé ABE Resources en 1996 (maintenant Vision Lithium) et a présidé aux destinées de la société jusqu'en 2007.

SCOTT JOBIN-BEVANS **Ph.D., PMP, BSc (Hons),** **P.Geo** **Administrateur**

(Sudbury, Ontario) M. Jobin-Bevans compte près de 30 ans d'expérience dans le domaine de l'exploration minérale. Il est président-directeur général et géoscientifique principal de Caracle Creek International Consulting Inc, un groupe privé de consultation géologique et géophysique qu'il a cofondé en 2001. Il est géoscientifique agréé par l'Association des géoscientifiques professionnels de l'Ontario (APGO), professeur auxiliaire au département de géologie de l'Université Lakehead et professionnel certifié en gestion de projet (PMP). Scott a été président (2010-2012), directeur (2002-2010) et ancien président de l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs.

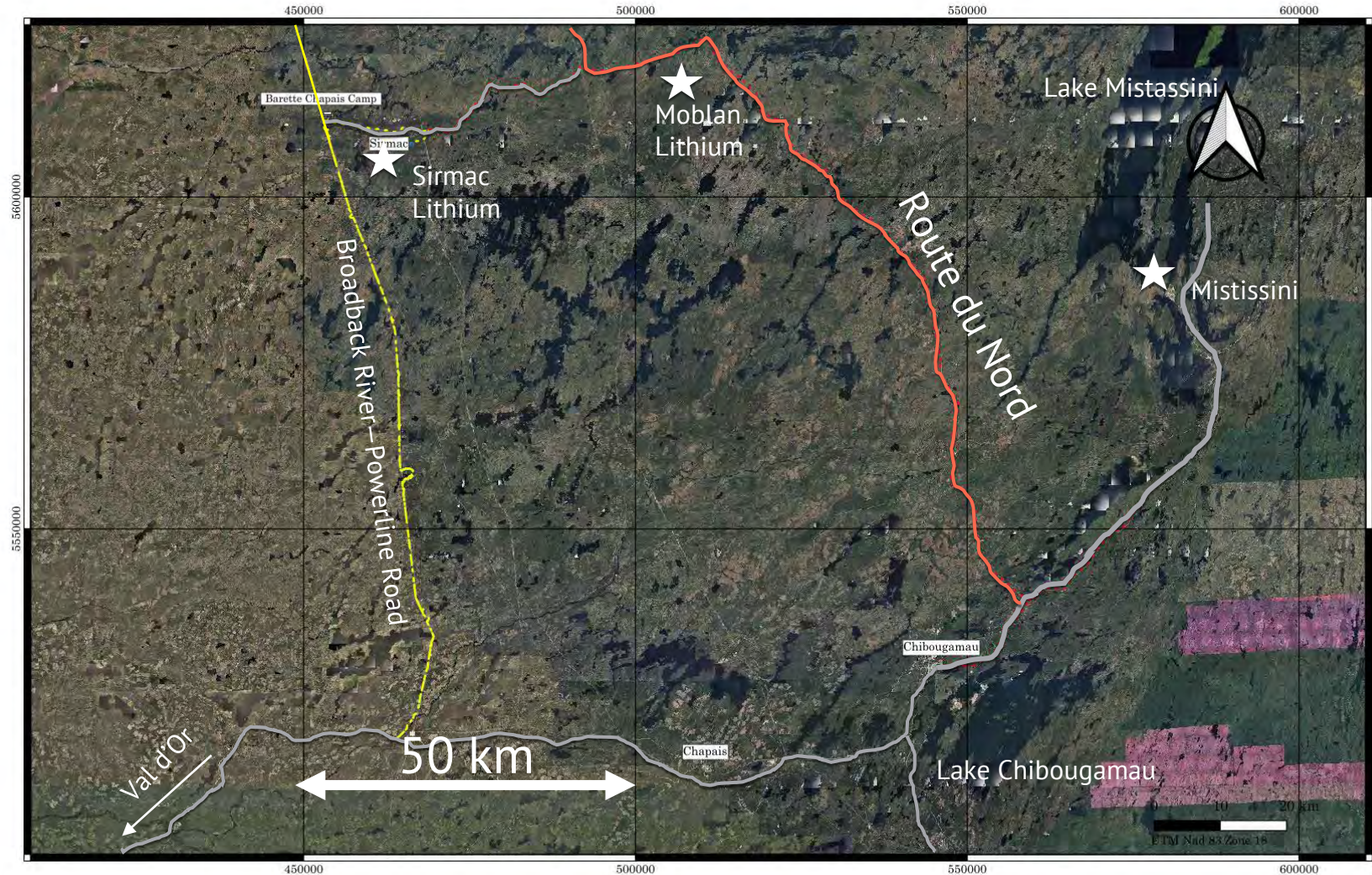
JONATHAN GAGNÉ **MBA** **Administrateur**

(Montréal, Québec) Jonathan Gagné, P.Eng., MBA, est titulaire d'un B.Sc. en génie minier de l'École Polytechnique de Montréal et d'un MBA avec spécialisation en finance d'entreprise de l'Université du Québec à Montréal. M. Gagné possède plus de 12 ans d'expérience dans le domaine minier, tant au niveau des connaissances techniques que de la gestion. Dès le début de sa carrière, il a participé à la construction et à la mise en service du projet aurifère Meadowbank situé au Nunavut, a été responsable du département d'ingénierie minière pour la société d'experts-conseils SGS Geostat et a été l'ingénieur chargé de soutenir les opérations dans les mines pour Glencore Zinc, et ce, partout dans le monde. Plus récemment, il a été directeur général de Sayona Québec, une société visant à développer le projet de lithium d'Authier et travaille actuellement pour la société Greenstone Gold Mines.

STRUCTURE DU CAPITAL

MAI (CAD)	
Actions émises	2 5 4 5 5 2 4 8 5
Bons de souscription	3 1 2 2 5 0 0 0
Options	1 6 2 5 0 0 0 0
Entièrement dilué	3 0 2 0 2 7 4 8 5
Capitalisation boursière	\$ 2 2 , 9 M
Cours de l'action	\$ 0 , 0 9
Bas de 52 semaines	\$ 0 , 0 6
Haut de 52 semaines	\$ 0 , 1 8

SIRMAC – Localisation Régionale



SIRMAC – UNE EXCELLENTE INFRASTRUCTURE

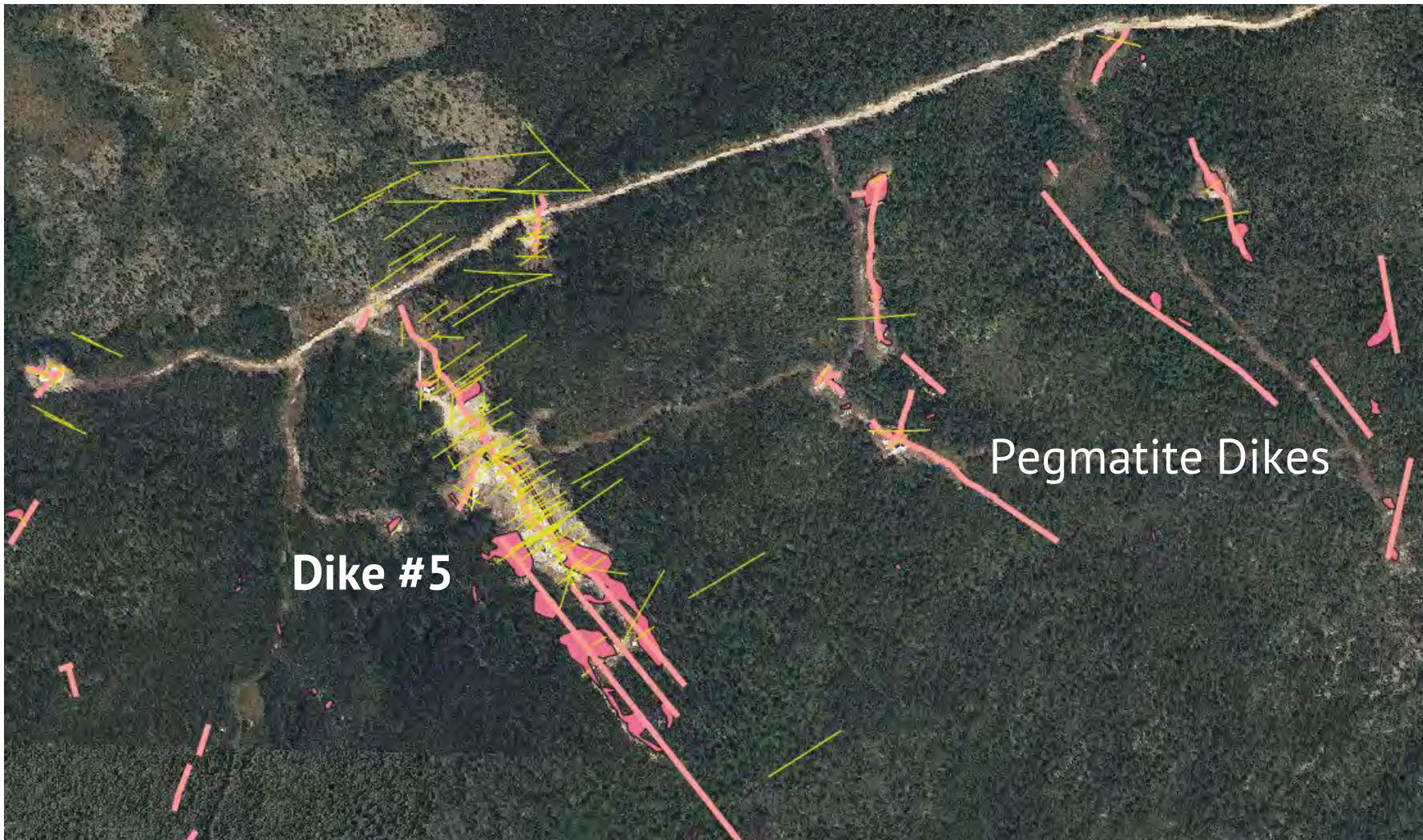
HÉBERGEMENT, ÉLECTRICITÉ À PROXIMITÉ, ACCÈS ROUTIER, ETC.



SIRMAC – Dike #5



SIRMAC – Secteur du Dike #5 Sector et dikes parallèles



SIRMAC – 2023 Ressources minérales NI-43-101

Ressources minérales du projet Sirmac avec une teneur de coupure Li₂O de 0,50 % (2023)

TENEUR DE COUPURE Li₂O %	CATÉGORIE	TONNAGE T	TENEUR MOYENNE LI %	TENEUR MOYENNE Li₂O %	TENEUR MOYENNE TAO5 %
0,50	MESURÉE	192 000	0,639	1,38	0,0074
0,50	INDIQUÉE	81 000	0,647	1,39	0,0081
0,50	INFÉRÉE	49 000	0,487	1,05	0,0062

Note: L'estimation des ressources minérales a été calculée à l'aide des normes de définition des ressources minérales de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (ICM) conformément à la Norme canadienne 43-101 - Normes de divulgation pour les projets miniers. Les ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'ont pas démontré leur viabilité économique. Les ressources minérales inférées sont exclusives des ressources mesurées et indiquées.

SIRMAC – FAITS SAILLANTS DU ÉÉP

- Valeur actualisée nette avant impôt (« VAN ») (taux d'actualisation de 5 %) de 183,6 M \$CA, taux de rendement interne (« IRR ») de 839 % et retour sur investissement inférieur à 1 an
- **Valeur actuelle nette après impôt (« VAN ») (taux d'actualisation de 5 %) de 104,8 M \$CA, taux de rendement interne (« IRR ») de 484 % et retour sur investissement inférieur à 1 an**
- Prix de vente présumé du DSO de 591 \$US la tonne / 797 \$CA la tonne
- 4 ans de durée de vie de la mine avec 321 000 tonnes de DSO à 1,33 % Li₂O
- Revenus de 253,4 M \$CA
- Capital sur la durée de vie de la mine de 3,1 M \$CA
- Coût d'exploitation par tonne de DSO à 142 \$CA

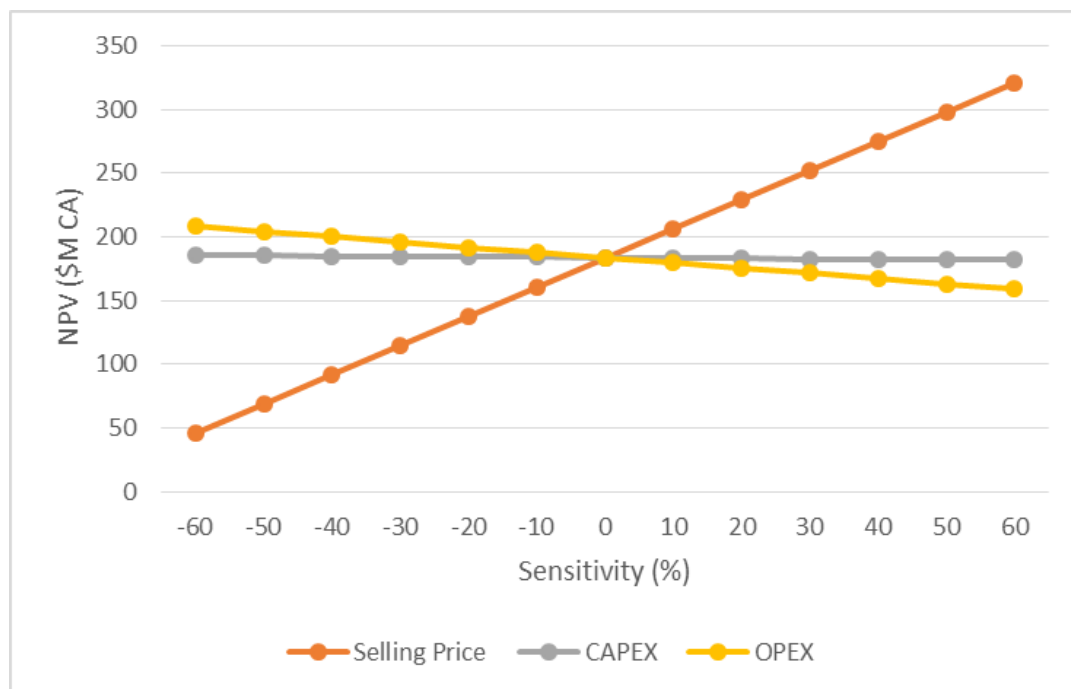
SIRMAC – ASPECT GÉNÉRAL DU SITE ÉÉP PROPOSÉ



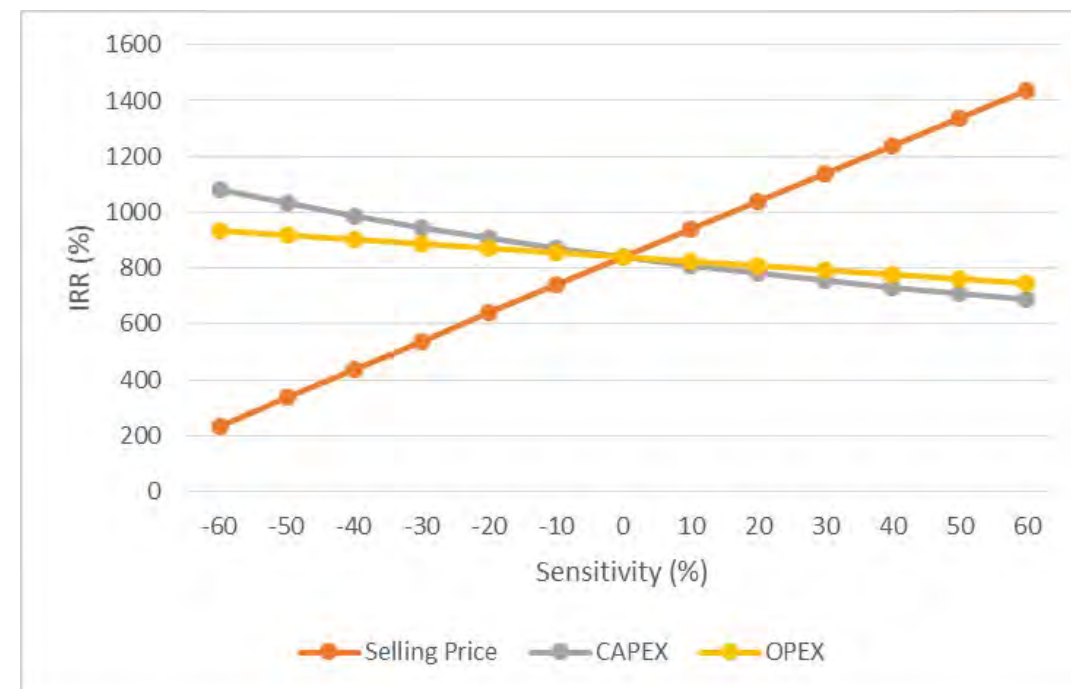
FOSSE #	ROCHES STÉRILES T	MATIÈRE MINÉRALISÉE T	RATIO DE DÉCAPAGE
1	414 000	233 600	1,77
2	75 800	10 000	7,57
3	346 800	70 500	4,92
4	36 700	7 400	4,93
ALL	873 300	321 600	2,72

SIRMAC – FAITS SAILLANTS DU ÉÉP

Sensibilité de la VAN5 pour le cas de base avant impôts



Sensibilité du IRR pour le cas de base avant impôts



SIRMAC - VISION LITHIUM – DIKE No. 5 - ÉCHANTILLON EN VRAC



- Le dike No. 5 est une excellente cible pour l'extraction de 50 000 tonnes par échantillonnage en vrac. Une demande a été soumise.
- Une « montagne de lithium » qui se prêterait à un échantillonnage en vrac dans le cadre d'exploitation en carrière.
- L'échantillonnage en vrac fournira suffisamment de matériel pour tester les méthodes d'exploitation minière et le traitement du concentré de lithium, la métallurgie supplémentaire et l'évaluation du client.
- Nous cherchons à signer de multiples accords de prise en charge avec des acheteurs potentiels.
- Le projet sera considérablement moins risqué pour une future exploitation à grande échelle.

SIRMAC - VISION LITHIUM – LA ZONE EST

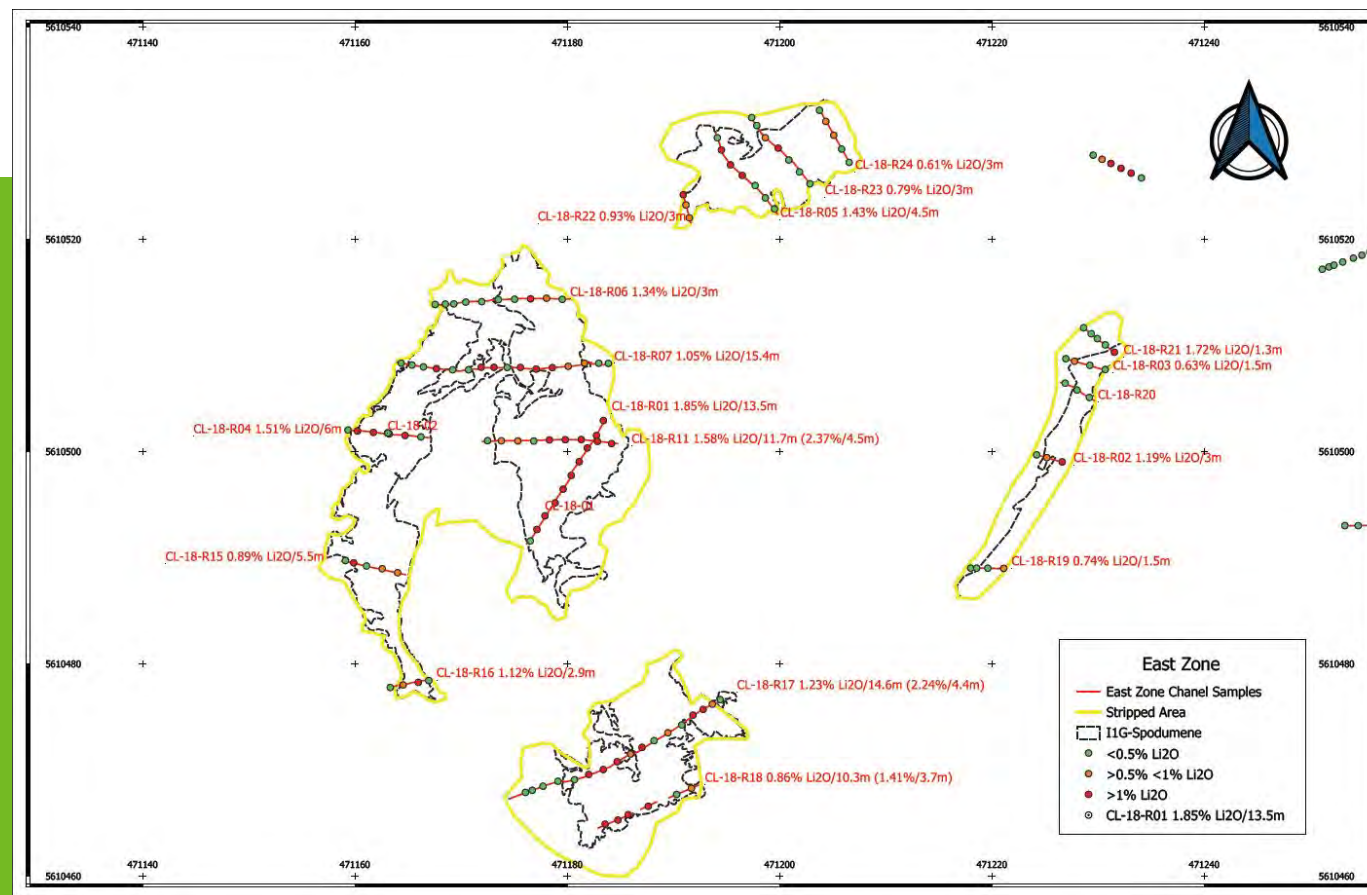


- Située à environ 5 km du Dike #5
- La zone semble avoir une longueur de plusieurs centaines de mètres et semble abriter de nombreux indices de spodumène.
- Une excellente cible d'exploration supplémentaire.
- La propriété Sirmac abrite une douzaine de dikes de pegmatite, probablement plus, dont la plupart n'ont jamais été testés par forage.

SIRMAC - ZONE EST – 2018 ÉCHANTILLONS EN RAINURES

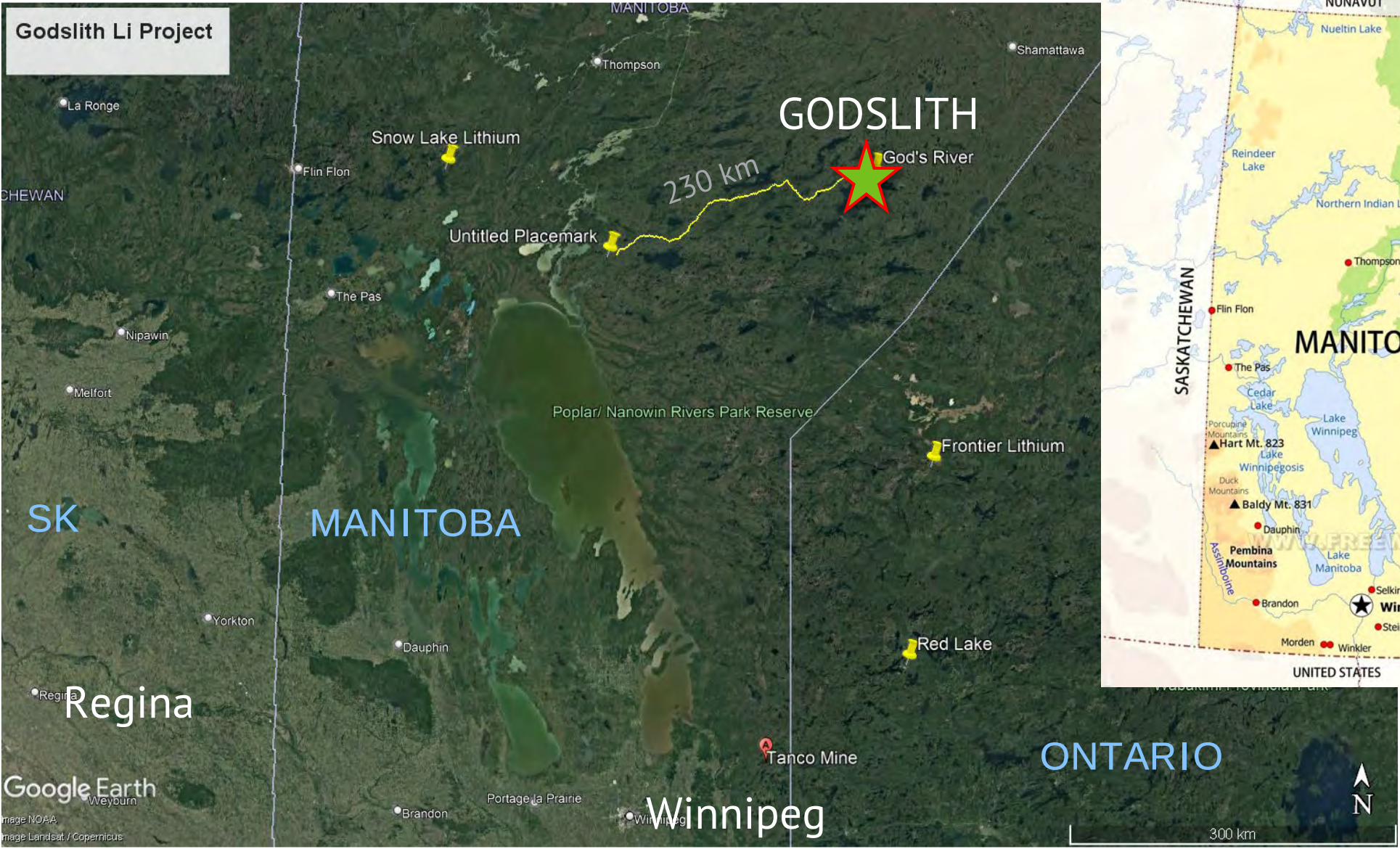
RAINURES	DE (M)	À (M)	LONGUEUR (M)	LI2O (%)
CL-18-R01	1,0	14,5	13,50	1,85
CL-18-R11	0,0	11,7	11,70	1,58
INCL.	2,6	7,1	4,50	2,37
CL-18-R17	0,7	15,3	14,60	1,23
INCL.	10,9	15,3	4,40	2,24
CL-18-R07	1,8	17,2	15,40	1,05
* CL-18-R18	0,0	10,3	10,30	0,86
INCL.	6,6	10,3	3,70	1,41
CL-18-R04	1,5	7,5	6,00	1,51
CL-18-R15	0,0	5,5	5,50	0,89
CL-18-R05	4,2	8,7	4,50	1,43
CL-18-R02	0,0	3,0	3,00	1,19
CL-18-R06	1,5	4,5	3,00	1,34
CL-18-R22	0,0	3,0	3,00	0,93
CL-18-R23	4,5	7,5	3,00	0,79
CL-18-R24	2,9	5,9	3,00	0,61
CL-18-R16	0,5	3,4	2,90	1,12
CL-18-R10	0,0	2,1	2,10	0,85
CL-18-R03	3,0	4,5	1,50	0,63

Voir communiqué de Vision Lithium Inc., (Nov. 6, 2018) pour plus d'informations sur la nature et le contexte des résultats.



Des échantillons en rainures sont typiquement faits perpendiculairement aux zones minéralisées et représentent des épaisseurs vraies

LOCALISATION DU PROJET DE LITHIUM GODSLITH



LES RESSOURCES HISTORIQUES DE GODSLITH

Entre 1958 et 1961, INCO a réalisé 25 trous de forage largement espacés pour un total de 9 421 pieds (2 871,5 m). En 1986, W.C. Hood Geological Consulting a réalisé un rapport interne dans lequel ils ont rapporté l'estimation des ressources suivante.

Zone	Classification des Ressources	Teneur de coupe % Li_2O	Tonnes courtes*	Teneur % Li_2O	Largeur réelle moyenne pondérée (mètres)
Zone supérieure	Indiquées Historiques	0,70	4 800 000	1,27	11,04
Zone inférieure	Indiquées Probable	0,70	4 600 000	1,14	

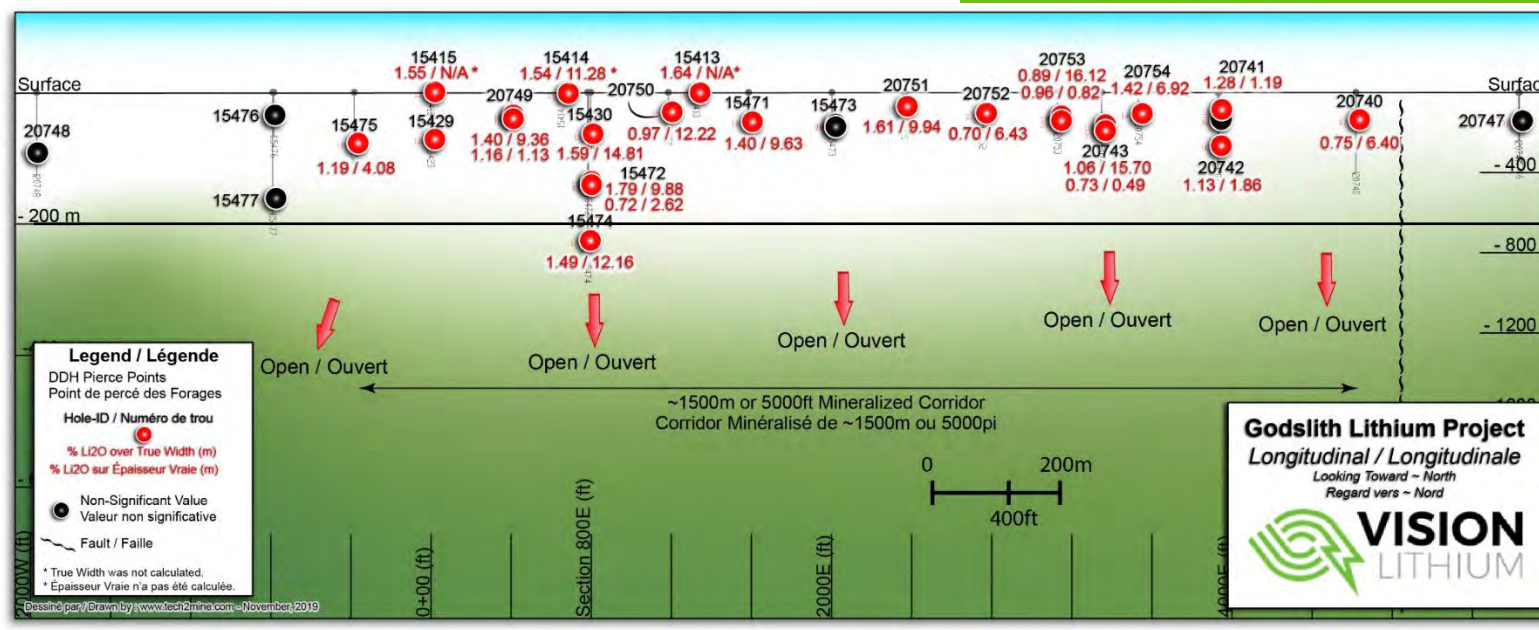
**1 tonne courte = 0,9072 tonne métrique.*

Bien que la Société considère ces estimations historiques comme pertinentes pour les investisseurs, car elles peuvent indiquer la présence de minéralisation, une personne qualifiée n'a pas effectué suffisamment de travail pour que Vision Lithium puisse classer les estimations historiques comme « ressources minérales » ou « réserves minérales » actuelles (tel que défini dans le Règlement 43-101). Les estimations historiques qui précèdent ont été calculées avant la mise en œuvre du Règlement 43-101 et la Société ne traite pas ces estimations historiques comme des « ressources minérales » ou des « réserves minérales » actuelles.

Les informations d'exploration historiques présentées ici proviennent d'un rapport technique indépendant sur la propriété, daté du 26 août 2009, qui a été préparé pour First Lithium Resources Inc. par la personne qualifiée Mark Fedikow PhD, PEng, PGeo, CPG, conformément à National Instrument 43-101 -- Normes de divulgation pour les projets miniers.

LA SECTION LONGITUDINALE DE GODSLITH UTILISANT DES RÉSULTATS HISTORIQUES

MINÉRALISATION DE LITHIUM RECOUPEE À UNE PROFONDEUR VERTICALE
DE 243M (800FT): 12.18 M @ 1.49% Li_2O OUVERT EN PROFONDEUR



Source : Geology and Ore Reserves of the Sherman Lithium Property at God's Lake, Northeastern Manitoba, par William C. Hood, P.Eng., 1986.

PROGRAMME D'EXPLORATION VISION LITHIUM

PROGRAMMES D'EXPLORATION 2023



Le Projet Sirmac :

- ÉÉP prend en charge la stratégie d'échantillonnage en vrac DSO de 50 000T
- Travail avec les clients pour qualifier le produit
- Sondages d'autres cibles prioritaires
- Initier les travaux de terrain pour l'obtention des permis pour le bail minier

Le Projet Godslith :

- Négocier un accord d'exploration et soumettre un permis
- Travaux préparatoires en vue de la première phase du programme de sondage de plus de 10 000 m en deuxième moitié de 2023.

MERCI



CONTACTEZ NOUS À
INFO@VISIONLITHIUM.COM